

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-05

ISSN : 1274 - 7815



Nouveaux commerces, nouvelles activités : Limogne bouge

La preuve de ce mouvement est dans ce numéro « spécial été » du Gazouillis. Nous avons tenté de recenser les nouveaux acteurs de la vie économique de la commune. Ils sont nombreux comme vous pourrez le constater et nous faisons le pari que vous découvrirez de nouveaux visages en allant les rencontrer. Nous avons sélectionné celles et ceux qui sont arrivés dans les 2 dernières années environ. Nous sommes heureux de les accueillir parmi nous.

La culture, faite de réjouissances festives ou d'activités plus variées proposées dans les pages centrales va attirer bon nombre d'amis ou de visiteurs, qui un jour peut-être, viendront rejoindre les 800 habitants de ce village décidément original.

Le Gazouillis veut apporter sa contribution au développement, à la notoriété et à l'attractivité de la commune en informant largement les lecteurs directs, sans oublier ceux qui nous suivent sur les réseaux sociaux. Nos adresses sont en fin de ce numéro.

Bonne lecture, bonnes vacances.

Jean Claude Vialette Maire de Limogne en Quercy

Nous avons en ce moment des demandes d'informations qui montrent que d'autres activités liées à la personne pourraient arriver dans les mois à venir. C'est une chance pour les habitants de tout l'environnement de notre commune, pôle d'intérêt et d'équilibre du territoire des causses de Limogne.

INVITATION

Grande réunion publique d'information

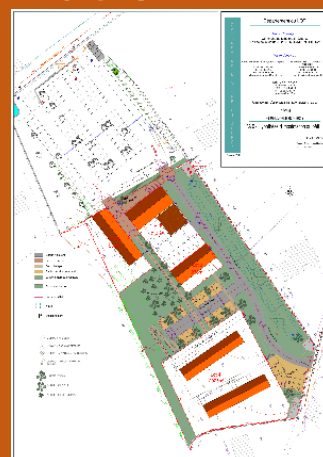
Mercredi 5 juillet à partir de 19 h 30,
Salle de la Halle Culturelle de Limogne en Quercy

Au menu et en plat principal: le projet de pôle de santé et de logements,

- Présentation du projet en présence des principaux acteurs.

En dessert des communications sur le plan communal de sauvegarde,
sur l'obligation légale de débroussaillage et sur l'adressage.

Au digestif quelques nouveautés et un pot de l'amitié limognaise.



NOUVEAU !

« *Limogne en poche* » vous aidera à mieux connaître Limogne en Quercy.

Le Gazouillis remercie celles et ceux qui ont donné beaucoup de temps et leurs talents pour la réussite de cette entreprise unique. Disponible chez les commerçants de la ville.

Les nouveaux arrivés à Limogne en Quercy vous accueillent De l'accueil des enfants aux commerces de bouche et autres activités « alimentaires »



Le Bar-Restaurant le Galopin est en chantier après reprise par Serge Courpet et Nicolas Courpet. Il va mettre le couvert à la fin juin. L'emblème de Limogne, doté d'une réputation qui dépasse la commune, va retrouver sa fonction de point de repère et de lien social.

La MAM « l'air du Causse »
accueille 8 enfants en bas âge, rue des peupliers
Blandine Romec et Mélanie Pourcel



La Casa di Nini, une pizzeria « en route »
s'est installée au 309 avenue de Cahors,
face à la station service Total



Tél. : 07 01 68 92 93



La Boulangerie Pâtisserie des Frères Benniks
12 Av. de Cahors. Ils ont remplacé le couple Cahors
et ont augmenté les horaires d'ouverture.

Ambre chez **Vrac'titude** distribue des produits alimentaires en vrac. Installée depuis 1 an à l'entrée de la route de Lugagnac, Ambre a créé un nouveau concept de mise à disposition. Oubliés les emballages coûteux et polluants. L'essentiel est « dans la poche » !



Table d'Hôtes « La Table de Charrou »
Lucie et Charles sont installés sur un site remarquable avec une table spécialisée dans la bonne viande sous toutes les formes et le bon vin du sommelier

Le restaurant « Le Vieux Quercy » de la route de Lugagnac
vient d'être repris par Leila Toussaint.
La continuité est assurée dans ce haut lieu de convivialité au quotidien.



Maud et Sylvain nous accueillent au **Camping Bel Air**
qui a beaucoup changé depuis leur arrivée.
Hébergements nouveaux, festivités, pizzas et autres réjouissances.
camping.lebelair@hotmail.com
06 20 07 40 87 / 06 79 23 30 99



Pour le gîte et le couvert :



Sur le GR, 65 : un sens
de l'accueil qui se perpétue



La maison
en
chemin

Au Bon Marché, on ne trouve plus des vêtements mais tout pour une nuit calme dans des gîtes rénovés.



• Les soins pour tous, le bien être et la santé



La Route du Bien Être,
en route depuis un an déjà.

Un espace de Bien Être itinérant
où Aurélie Dossat passe près de chez vous !
C'est à la Place des Tilleuls,
devant la maison des associations.

Et pour la coiffure **L'Atelier**

Fanny Inacio,
chez Fanny et Sylvie



Mar Bordanova, nouvelle Diététicienne Nutritionniste



Elle partage le cabinet situé 36 rue de Cénevières
avec d'autres professionnels du paramédical.. « *Ma
démarche en santé est intégrale, et je considère que la prévention
est toujours préférable.* »

**Karine Désert -
réflexologue**
36 rue de Cénevières
tel: 06 30 95 99 26



Masseur-kinésithérapeute

Loïc CASSAGNE
723 Rue de Vidailiac



Flora POUX
128 rue de Cénevières

L'opticienne Marie Noëlle Ouarmin
s'installe le 4 juillet 2023



Avenue de Villefranche
et vous irez pour bien y voir,

La maison de A à Z et la technique



**10, avenue de Villefranche
46260 LIMOGNE en QUERCY
Prend place dans l'ancien
magasin de Didier Goffre.**



Terre Pierre Tradition
Artisan du Patrimoine
Taille de pierre, Terre crue, Façades, Décors muraux

Charles Piquion 07.83.99.84.40
<http://www.terrepierretradition.fr>

Limogne Services - Stéphane Gout réparera les véhicules anciens et à proximité on
trouvera le **contrôle technique** des véhicules à moteur dans le quartier de
Rigounenque, à proximité de « Tout Faire ».



Et pour la culture et la lecture, à prix d'ami,
il faut voir Anaïs
entourée de livres
sur la route de Lugagnac...

On doit aussi regarder le programme
de cet été dans les pages suivantes.



On peut suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur :

<https://www.intramuros.org/limogneeinquercy>

mais aussi sur <http://www.mairie-limogne.fr/>

et sur facebook <https://www.facebook.com/communedelimogne>

Ne sont pas inclus les commerces du marché hebdomadaire. Toute erreur peut être rattrapée dans le prochain numéro.

La vie en collectivité

SECURITE : Ensemble, ayons les bons réflexes.

Avant l'été, il faut s'assurer de débroussailler la végétation aux abords des bâtiments situés sur sa parcelle et sur une profondeur suffisante. Le propriétaire du bâtiment est en effet responsable du débroussaillage et doit le réaliser de manière continue sur 50 mètres de profondeur autour de son habitation et de tout bâti y compris piscine situés à moins de 200 mètres des forêts, landes, maquis ou garrigues. Si cela conduit à dépasser les limites de sa propriété, le propriétaire doit demander à ses voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer le débroussaillage. En cas de refus des voisins, ces derniers ont alors l'obligation de réaliser à leurs frais ces travaux de débroussaillage, qui relèvent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est responsable du contrôle de la mise en œuvre des **obligations légales de débroussaillage** aux abords des constructions et équipements de toute nature.

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

L'attractivité de Limogne

Pecten maximus inaugurée et filmée

La dernière œuvre d'art a été inaugurée le dimanche 16 avril. Depuis le succès est réel. Un documentaire a été tourné, début avril, autour de l'œuvre, des murets et chemins de Limogne. Sophie Jovillard en est l'animatrice. La limognoise Claudine Huaumé-Baudin l'accompagnait. C'était le dimanche 11 Juin, à 13 heures, dans l'émission "O la belle vie". Les images du tournage réalisées par **France TV 3 Midi-Pyrénées** sont toujours visibles.

Le projet de hameau léger est à l'étude !

Suite aux rencontres co-organisées par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, l'association Hameaux Légers, Limogne-en-Quercy et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, une étude est en cours. Nous en reparlerons. Une cinquantaine de participants à la réunion de présentation ont montré l'intérêt de la population pour un tel projet qui devra répondre aux souhaits de la municipalité : développement de la commune attractivité pour des formes nouvelles d'habitat et intégration sociale des nouveaux installés qui pourront être des « anciens » limognois.



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... la Mairie a recruté une nouvelle secrétaire pour remplacer Cécile Cournède qui va découvrir de nouveaux horizons. Dorénavant, c'est Sarah Forestié qui sera à l'écoute des administrés à côté de Nathalie et de Marie. L'équipe municipale fêtera ce changement et remerciera Cécile dont le sourire égaye le bureau depuis plus de 16 ans.

On dit que... le projet de pôle de santé va bien. Le conseil municipal a acté la demande de prêt d'attente qui sera utilisé pour compléter les besoins de trésorerie en attendant l'arrivée des subventions.

On dit que... les prévisions d'effectifs scolaires sont encourageantes pour l'école publique et l'augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire et extrascolaire. La dynamique de la commune commence à l'école. Sûr. Et on commence à chercher des appuis pour obtenir une nouvelle classe.

On dit que... nos amis commerçants sont prêts à entretenir les bacs fleuris du centre-ville. Bravo. Et MERCI à l'équipe bénévole qui a entrepris le désherbage des rues du centre. Si chacun nettoyait devant sa porte...

On dit que... la piscine a ouvert le 17 juin. Préparez les maillots ! Mais vous pouvez aussi passer au bar !

On dit que... la Mairie a recruté Ana Rabaneda-Sanchez en remplacement de Nadège en tant que placière sur le marché du dimanche. Vous la verrez aussi cet été, à l'accueil de la piscine.

On dit et on rappelle que... si vous avez un projet de construction quel qu'il soit : agrandissement, fenêtre de toiture, piscine, clôture, voyez plus loin un panneau résumé des règles, puis adressez-vous au service de la Mairie avant de commettre une erreur qui conduirait à un refus ou même à l'obligation de démolir.

On dit que... sur le site de la Mairie, on trouve beaucoup d'informations. Vrai et on peut même y lire les Gazouillis : <http://www.mairie-limogne.fr/>

Signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, vous le trouverez aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr/. Utilisez le QR code affiché à la mairie et chez vos commerçants pour le lire ou le transférer. Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction : M. Ortalo-Magné, S. Renard., Photos M.O.-M. et autres 19/06/2023

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-05 bis

ISSN : 1274 - 7815

Limogne en Quercy, la vie culturelle : un élément marquant de la ville qui bouge

Comme chaque année l'arrivée de l'été fait pousser les initiatives culturelles dans la commune, alors nous aurons une série d'exposition à la salle située à côté de l'office de tourisme :

Mais il n'y a pas que de la peinture , il y a aussi le cinéma, avec les rencontres cinéma en sud Quercy , **du 30 Juin au 02 Juillet**



Du 09 au 23 Juin , les toiles d'Anne-Sophie Delmas font exploser leurs couleurs



Du 23 au 30 Juin , les aquarelles de Chantal Tiam , toutes en délicats coups de pinceaux



Du 30 Juin au 07 Juillet, Geneviève Cornu livrera ses impressions colorées du vaste monde



Du 07 au 14 Juillet Cécile Carrière présente ses dessins à l'encre de Chine sur des paysages du Causse autour de Limogne « réalisés avec l'aide de mon papa Pierre Carrière qui nous a photographié ces belles pierres, inspirés par nos balades sur le Causse ».



Du 14 au 28 Juillet,
comme à son habitude,
Bruno Rigal célèbrera
les joies de vivre



Du 28 Juillet au 04
Aout , les perles de
Murano et autres
babioles de Sylviane Couderc



Du 04 au 11 Aout , c'est le tour du collectif
FREDELYS dans son exercice de peinture à 4 mains



Du 11 au 18
Aout ,
Michèle
Mailliard
nous donne à
voir des ours
sans bouche
ne mentant
jamais



Du 18 Aout au 02 Septembre, Patrick Laroche
revient en terrain conquis, avec peut-être
quelques corps dénudés



12 août : observation des étoiles sur le
site du Sol de Fraysse à partir de **21 h 30**



[Astronmade](#) est là pour vous partager ses
connaissances et vous faire découvrir les plus
beaux objets célestes sous le ciel préservé
du [Parc Naturel Régional de Causses du Quercy](#).

Il y aura aussi du théâtre impertinent le
Dimanche 25 Juin à 11h sur la placette



Et le **05 Aout à 19 h** sur cette même placette ,
le retour de la chorale « toujours les mêmes »



Et dès le lendemain sur la place du marché à
10h37mns, les cuivres rutilants de la fanfare
pyrénéenne « l'Orphéon de garrafach »

Sans oublier les nombreux concerts
communs des deux restaurants regardant
l'église !



et les balades gourmandes organisées
par l'APIL tous les mardi du 18 juillet au 29
août. Départ 18 h place d'Occitanie.

Bon été chez nous, chez vous ...

Ajoutons ici : « L'ETAGE », résidence d'artistes à la Maison des associations Avenue de
Villefranche et toutes les actions conduites par le **Comité des Fêtes** et l'association **Découverte et
Sauvegarde du Patrimoine**

Et parce que notre ville bouge, voici quelques règles à appliquer :

Les autorisations sont données par le Maire, en application du PLU en vigueur et plus tard du PLUI en cours d'élaboration.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Informations et précisions sur le site service-public.gouv.fr et sur mairie-limogne.fr